

Type de prestation	euro H.T.
<b>INSCRIPTION</b> (uniquement pour les nouveaux titulaires)	200
<b>INSTRUCTION DES DEMANDES</b>	
Admission	495
Extension	194
Maintien	105
<b>AUTORISATION DE LABORATOIRE NF DE FABRICANT</b>	
Admission pour un laboratoire accrédité ou non	750
Extension pour un laboratoire accrédité ou non	430
<b>INTERVENTION EN USINE</b>	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) *	1410
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) *	1720
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	705
Prélèvement (par jour) *	910
<b>ESSAIS</b>	
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) *	Devis labo
Contrôle par CERTIGAZ et pour un modèle de bouchons ou abouts (rapport inclus)	730
Surveillance des essais de vérifications sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) *	1410
Surveillance des essais de vérification sur site (par jour à partir du 3 <sup>ème</sup> jour de la prestation) *	1160
Rapport d'évaluation des essais	705
<b>DEPLACEMENT</b>	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	470
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	470
<b>GESTION ANNUELLE (par année civile)</b>	
<b>1 – TTA</b>	
Tubes homogènes : XP D 36-110, NF D 36-102 et XP D 36-126 (ou NF D 36-126)	0,01 par mètre fabriqué (à minima 2290€)
Abouts, bouchons : NF D 36-109, NF D 36-111 Colliers de serrage : XP D 36-110, NF D 36-102 Raccords rapides : NF D 36-124, XP D 36-128	655
Tuyaux flexibles : NF D 36-100 - NF D 36-103 - NF D 36-107 - NF D 36-108 XP D 36-112 (ou NF D 36-112) - NF D 36-121 - NF D 36-123 NF D 36-125 - XP D 36-126 - CCH 95-03 - CCH 2004-01 – XP D 36-115 - CCH 2005-01 - CCH 2005-02 - NF D 36-133	2290
<b>2 – GPL</b>	
Tout type de produit	1279
<b>3 – CONDITIONNEURS ET KITS</b>	
Tout type de produit	920
<b>4 – MAINTIEN (changement de marque ou de référence commerciale)</b>	
Tout type de produit	600
<b>5 – AUTORISATION DE LABORATOIRE</b>	
<b>DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF</b>	
Le montant du droit d'usage est de 5,75 % du montant des prestations d'instruction de dossier, de gestion annuelle et d'essais (facturés par les laboratoires indépendants).	

\* Hors frais de déplacement et de séjour